

Département de la
MoselleMairie de
HENRIDORFFREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents
Au Conseil
MunicipalEn
exerciceQui ont pris
Part à la
délibération

15 | 15 | 12

Séance ordinaire du Mercredi 14 décembre 2011

Date de la convocation : 08/12/2011

Affichage du 15/12/2011
Au 15/01/2012

L'an deux mil onze et le mercredi quatorze décembre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

Présents : Christine BOUCHE, Bernard KALCH, Philippe KULLMANN, Gérard LEVY, Jean-Marc NOBLET, Fabrice TISSERAND, José EXTREMERA, Yannick EON, Pascale RIEDINGER, Christine HEITZMANN, Jean-Luc BURCKEL.

Absents excusés : Jocelyne KAHL, Alain KRUMENACKER.

Absent non excusé : Pascal DIEMER.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Dossier d'urbanisme
02	Demandes de subventions
03	Travaux salle socioculturelle - Avenant n° 01 du LOT : «Cuisine»
04	Communauté des Communes : Transfert de la Compétences Facultatifs - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2011

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la
délibération**N° 01 - DOSSIER URBANISME**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'urbanisme de M. et Mme. Nicolas BECKER, domiciliés n° 03 Rue du Château d'eau à HENRIDORFF.

Dans le cadre de leur projet, ils :

- Envisagent l'acquisition d'une parcelle située entre la rue du Château d'eau et la rue de la Forêt,
- Sollicitent une réorganisation des parcelles, entre les parcelles n° 102 et n° 318, afin d'obtenir un terrain constructible,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne, à l'unanimité, un avis favorable à ce projet,
- décide l'acquisition d'une partie de la parcelle n° 102 sur une largeur de 4 mètres, pour la création d'un chemin d'accès
- demande que les frais du chemin d'accès ainsi que les branchements soient supportés de moitié entre la commune et M. et Mme. BECKER Nicolas.

/

Objet de la délibération

N° 02 - DEMANDES DE SUBVENTION

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des demandes de subventions réceptionnées de l'école primaire de HANGVILLER et du Lycée Erckmann Chatrian de PHALSBOURG, pour des sorties en classes découvertes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au versement d'une subvention et demande que les dossiers soient transmis à l'association « les enfants d'abord ».

/

Objet de la délibération

N° 03 - TRAVAUX SALLE SOCIOCULTURELLE**AVENANT N° 01 AU LOT : «CUISINE»**

Suite au marché signé avec l'entreprise SCHULTZ EQUIPEMENT de SARREGUEMINES, pour le lot «cuisine », dans le cadre des travaux d'agrandissement de la salle socioculturelle ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'avenant n° 01, comprenant :
 - Le tirage à bière et du rayonnage supplémentaire pour un montant de 5 615,00 € HT, soit 6 715,54 € TTC
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces à intervenir

/

Objet de la délibération

N° 04 - TRANSFERT DE LA COMPETENCES FACULTATIVES - NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le Conseil municipal de la commune de HENRIDORFF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil de communauté en date du 5 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

Accepte le transfert de la compétence facultative suivante :

Compétences Facultatives - Nouvelles Technologie de l'Informations et de la Communication

La Communauté de Communes est en outre compétente pour :

- L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'un réseau de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi ;
- La réalisation de toutes prestations, acquisitions ou travaux nécessaires au développement de ce réseau
- La gestion des services correspondants à ce réseau
- La passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités
- L'organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition dudit réseau de communications électroniques

Sont toutefois expressément exclus de la compétence de la Communauté de Communes les réseaux établis et exploités par les communes pour la distribution des services de radio et de télévision.

Approuve la modification des compétences en ce sens.

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour exécution et transmission de la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet et à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

/

Divers et communications :

1. **Coffret électrique** : M. Gérard LEVY fait part que le boîtier électrique de la rue de la Forêt nécessite une réparation. Apparemment quelqu'un «s'amuse à l'ouvrir » : ça risque d'être dangereux
2. **Projet urbanisme LEMPEREUR** : Le Maire Jean-Jacques KAISER présente le projet de M. LEMPEREUR, qui correspond à la construction d'une maison en containers maritimes (un nouveau concept : maison témoin), dans la rue du Stade (sur le terrain de GRAEFFLY Catherine). Le Maire a transmis le dossier pour avis auprès de la D.D.T.
L'unique argument contre ce projet, est son «avancée» qui est trop près de la route départementale (2 mètres) et trop près du village-rue. A l'heure actuelle la majorité des conseillers est contre ce projet ; mais le Conseil Municipal prendra un avis ultérieurement après retour du courrier de la D.D.T.
3. **Repas des seniors du 23 octobre 2011** : Le coût de la part communale s'élevait à 1 836,69 €. Le Crédit Mutuel a pris en charge 800,00 €, à savoir 50 % du prix du repas sur une base de 100 personnes.
4. **Cérémonie du 11 novembre 2011** : Son coût total était de 224,55 €
5. **Travaux extension salle** : Une réunion de chantier est prévue entre Noël et Nouvel an.
6. **Travaux école primaire** : Le ravalement de façade de l'école a été fait pendant les congés scolaires d'octobre par l'entreprise SPITZ Yvon de DANNELEBOURG. Il reste à faire le remplacement de la zinguerie et l'accès aux personnes handicapées. La subvention pour ce dossier est de 44 %.
Remarque de M. José EXTREMERA quant aux écoles de Henridorff : les parents sont garés sur le marquage de l'arrêt de bus. Il faudrait que le directeur d'école sensibilise aux parents. Une lettre sera rédigée par la commune et remise au directeur pour être distribuée aux parents. Par ailleurs, José se propose de se placer aux lieux stratégiques pour faire respecter la règle.
7. **Adhésion de la commune au Syndicat des Eaux de Wintersbourg** : M. Serge BARBARAS : secrétaire général de ce syndicat prendra contact avec la commune pour faire l'étude de diagnostic. Le Maire propose une date entre Noël et Nouvel an et demande si un conseiller est intéressé pour y participer.
8. **Plan du village - structure** : Le Conseil Municipal n'est pas favorable à son implantation à côté de celui de l'affichage des circuits pédestres des compagnons de la scène. Proposition est faite de le mettre en prolongement du mur de la boîte aux lettres (devant la maison d'Yvonne KRUMENACKER). Cette solution est acceptée à l'unanimité.
9. **Achat d'un rideau de scène** : Lors du sinistre du mois de février, la commune a encaissé 12 000,00 € de l'assurance suite aux dommages. Il est proposé l'acquisition d'un nouveau rideau de scène pour un montant de 1 400,00 € TTC : accepté à l'unanimité.
10. **Installation de l'abribus face à la grotte** : L'abribus est en place. La prochaine étape consiste à installer un banc et un panneau d'affichage.
11. **Bulletin municipal** : Le maire soumet aux Conseillers l'épreuve du bulletin municipal n° 23 pour relecture avant son impression définitive.
12. **Tarifs de location de la salle socioculturelle** : une réunion de travail aura lieu pour définir les tarifs de location de la salle suite aux travaux. La date sera fixée ultérieurement.

La séance a été levée à 21 heures 30

EMARGEMENTS

KAISER Jean-Jacques, Maire :	KAHL Jocelyne, 1 ^{ère} Adjointe : Absente excusée	BOUCHÉ Christine, 2 ^{ème} Adjointe :
KALCH Bernard, 3 ^{ème} Adjoint :	KULLMANN Philippe, 4 ^{ème} Adjoint :	BURCKEL Jean-Luc, Conseiller :
EON Yannick, Conseiller :	LEVY Gérard, Conseiller :	RIEDINGER Pascale, Conseillère :
TISSERAND Fabrice, Conseiller :	EXTREMERA José : Conseiller	DIEMER Pascal, Conseiller : Absent non excusé
KRUMENACKER Alain, Conseiller : Absent excusé	HEITZMANN Christine, Conseillère :	NOBLET Jean-Marc, Conseiller :